

N°03

Date de publication
21 février 2024

Date d'observation
20 février 2024

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- Colza

La montaison est engagée sur la majorité des parcelles du réseau (les 2/3 des parcelles).

- Charançon de la tige du colza : Risque fort. Intensification des captures. Surveillance impérative.
- Mèligèthes : Risque faible. Premières captures en cuvette sans gravité. A surveiller pour les parcelles les plus avancées à partir du stade D1.
- Puceron cendré : Risque faible. Premiers signalements.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Consultez la note nationale vers de terre [ici](#)



Réseau 2023-2024

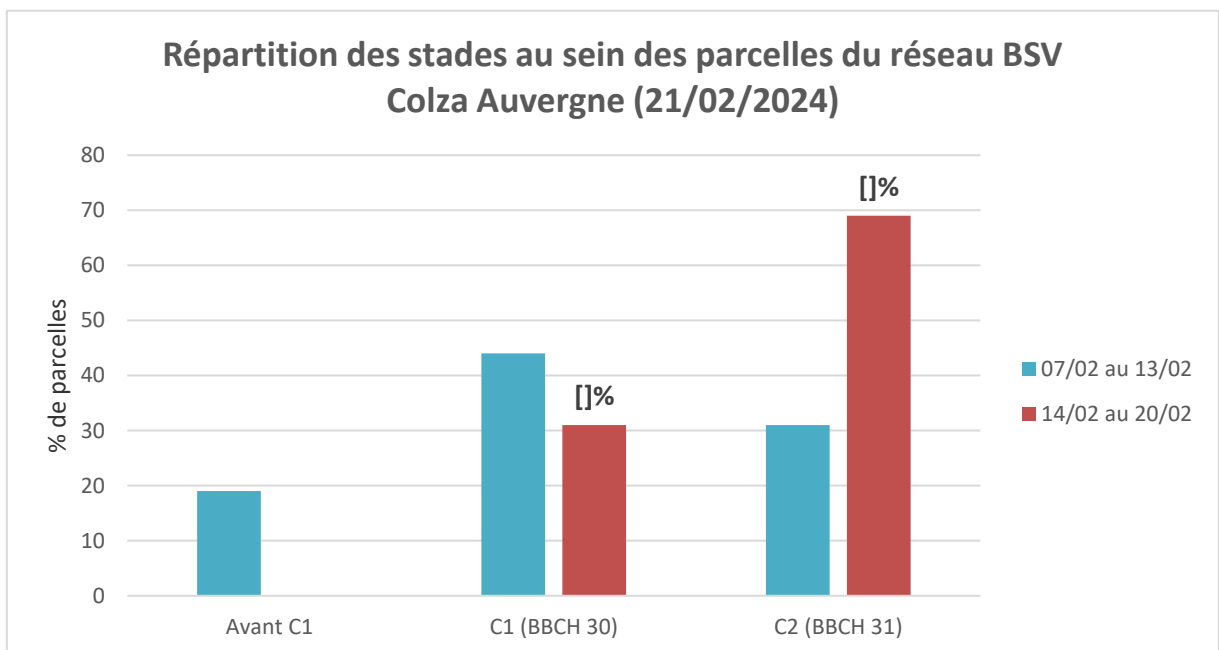
L'ensemble des 17 parcelles du réseau Auvergne-Rhône-Alpes ont fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 12 parcelles dans l'Allier (03)
- 5 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)

Stades des Colzas

Les stades phénologiques du colza se poursuivent rapidement cette semaine. On note les 2/3 des parcelles (11 parcelles au total) du réseau ayant atteint le stade C2 (ou BBCH31). Ce stade correspond au début de montaison, caractérisée par l'allongement des entre-nœuds, et par conséquent la production de tige tendre.

La reprise de végétation marquée par l'apparition de nouvelles feuilles vertes (stade C1 ou BBCH30) est atteinte pour 6 parcelles du réseau.



Observations ravageurs

- **Charançon de la tige du colza**

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)



Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe 2).

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

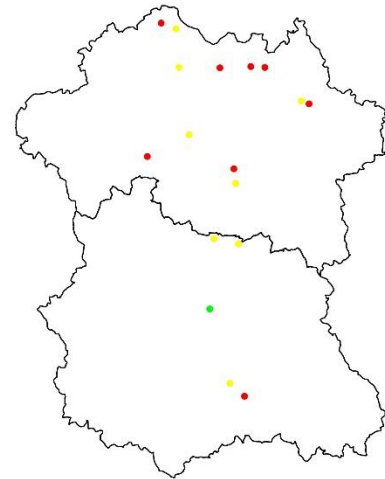
Le stade E marque la fin du risque principal.

Seuil indicatif de risque : Aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : Parmi les 17 parcelles suivies cette semaine, 16 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur moyenne de 14,4 individus/cuvette (min : 1 et max : 80)

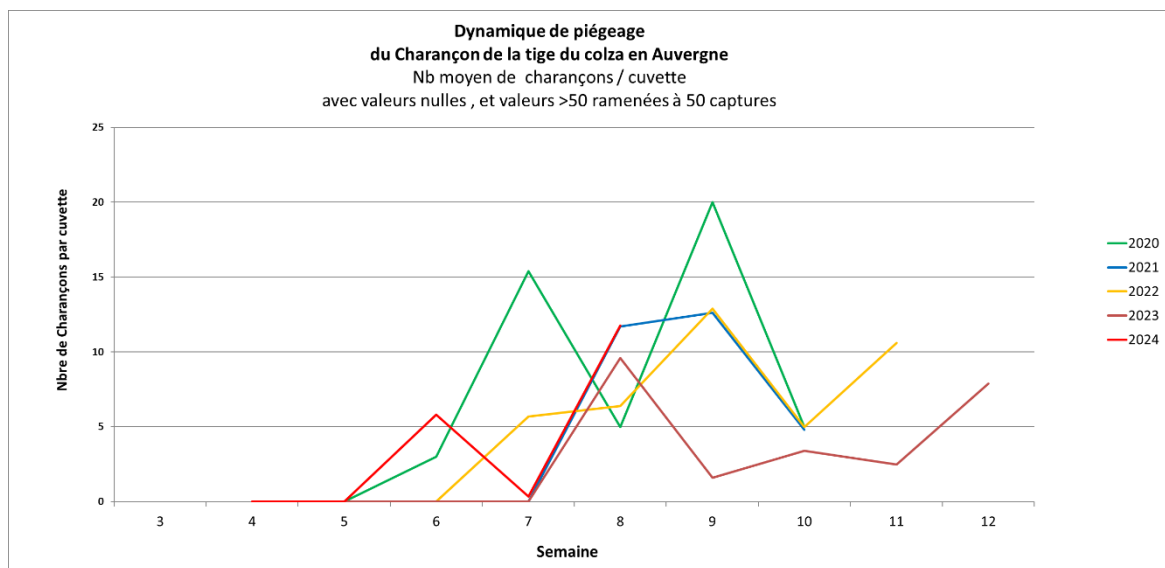
Rappel la semaine dernière : 2 parcelles sur 11 renseignées signalent la présence de l'insecte. Ces captures se limitent à 2 insectes par cuvette

Parcelles observées du 2024-02-13 au 2024-02-20



La carte ci-contre indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.

Piège : Nb de charançons tige du colza : [0 - 0] [0 - 5] [5 - 80]



Analyse du risque

Les niveaux de capture cette semaine montrent l'arrivée massive dans les parcelles de charançons de la tige du colza sur des parcelles en phase de sensibilité. En raison du stade du colza (début de montaison pour les 2/3 des parcelles du réseau), des premières captures réalisées il y a une dizaine de jours auparavant et de l'incertitude du climat à venir, on considérera le risque élevé. Le risque atteint son niveau maximum et doit être considéré.



Pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade C2, le risque n'est pour l'heure pas à prendre en compte.

• Charançon de la tige du chou

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

Une capture à signaler cette semaine.

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

Méligèthes

- **Observation :** Cette semaine, on relève 4 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 54,5 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.

➤ % plantes porteuses de méligèthes



Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

➤ Nombre de méligèthes par plante

Aucun relevé de nombre de méligèthe par plante cette semaine.

-Période de risque : Le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

- **Analyse du risque** : Les premières méligèthes arrivent dans les parcelles du réseau en témoigne les premières captures en cuvette. Cependant, aucun signalement sur plante n'est à déplorer cette semaine. Le risque sera donc considéré comme faible cette semaine. Une vigilance accrue devra être apportée dans les parcelles les plus avancées au stade D1.



- **Leviers Agronomiques** : La fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

• Puceron cendré

Biologie de l'insecte : les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonies serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).



Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

Observation : 1 parcelle signale la présence de colonies à une hauteur moyenne de 0,2 colonie/m² en cœur de parcelle et 0.7 colonie/m² en bordure. 1 parcelle flottante signale la présence de quelques foyers de pucerons cendré avec cœurs nécrosés et plus de 10 pucerons par pieds.

Rappel semaine précédente : aucun signalement

Analyse du risque

Les parcelles sont actuellement en phase de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur mais les observations indiquent que le risque reste limité à l'échelle du réseau. L'observation des parcelles est cependant nécessaire. On considère le risque faible.



Annexe 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 (BBCH31) : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

